

BULLETIN MUNICIPAL

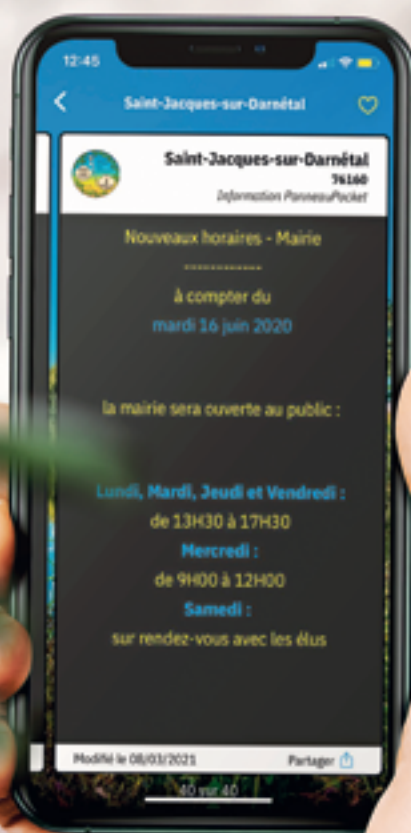
L'ÉCHO DE

# SAINT-JACQUES

— Commune de Saint-Jacques-sur-Darnétal



MAI 2021



**Toutes  
les infos  
au quotidien**



## L'édito du Maire

### **Cher-e-s Saint-Jacquaises et Saint-Jacquais,**

L'élaboration et l'adoption d'un budget communal est un acte fort. Il donne les moyens de réaliser la politique définie par la majorité en place. Nous avons fin mars dernier adopté le 1er budget de cette nouvelle mandature car le budget 2020 adopté sous l'ancienne municipalité était un budget de transition. La crise sanitaire que nous vivons depuis février 2020 a fortement impacté le fonctionnement de nos institutions. De plus, l'installation tardive fin mai 2020 des nouveaux élus, a également contribué à devoir subir plus tôt qu'agir.

Un excédent de 1 290 K€ est reporté ; il est dû aux ventes réalisées de 2017 à 2019 pour 1 243 K€, car sans ces ventes nous constaterions un excédent de 47 K€ qui ne permettrait même pas d'assumer le remboursement de l'emprunt. La situation financière de notre collectivité reste donc plus que fragile mais il est cependant indispensable de poursuivre les aménagements dont notre village a besoin.

Le parking du centre commercial est sous-dimensionné, pour apporter un peu de fluidité, nous envisageons de déplacer l'entrée de l'école élémentaire Jules Ferry et aménager un parking dédié. Cette nouvelle entrée se situerait à l'arrière de l'école, entre la rue du Stade et la rue des Peupliers. De plus, cela sécuriserait l'accès à cette école très fréquentée. Nous poursuivrons la requalification du centre bourg, de la mairie à la médiathèque, en passant par l'ancienne mairie future « Maison des Associations ». D'importants travaux d'entretien de notre patrimoine seront réalisés ; l'état des lieux, en cours de finalisation, permettra de prioriser les investissements. Le remplacement de la toiture de la Chapelle de Quéreville la Milon sera effectué dès cette année, protégeant ainsi cet édifice chargé d'histoire. Afin de réaliser des économies d'énergie dans les bâtiments collectifs, nous allons nous faire accompagner par une assistance à maîtrise d'ouvrage et réaliser ensuite les investissements nécessaires. Les études pour la réalisation d'une voie verte afin de rejoindre Darnétal se poursuivent en étroite coopération avec les services de la Métropole qui a mandaté un bureau d'études pour vérifier la faisabilité de ce projet. Nous aurons l'occasion de vous le présenter prochainement.

Comme vous pouvez le constater, les projets pour le renouveau de notre village ne manquent pas. Ce budget marque également notre soutien aux associations car nous serons toujours présents à leurs côtés. Malheureusement la crise sanitaire ne permet toujours pas de vous proposer des spectacles, d'organiser un voyage pour nos aînés, de nous rassembler tout simplement. D'aucuns vous diront que nous ne vous proposons rien mais qu'auraient-ils fait de mieux à notre place sans mettre en danger votre santé ?

Prenez bien soin de vous, très chaleureusement.

Frédéric Delannay, Maire

### LA MAIRIE MET À DISPOSITION DES CITOYENS :



PanneauPocket  
TÉLÉCHARGEZ  
GRATUITEMENT  
L'APPLICATION

Pour être  
**ALERTÉ  
INFORMÉ  
PRÉVENU**

Retrouvez dès à présent l'application sur ces plateformes de téléchargement :



### L'application Panneau Pocket, qu'est-ce que c'est ?

Alertes météo, coupure réseau, travaux sur la voirie, évènements et manifestations ... Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de Saint-Jacques-sur-Darnétal, des communes voisines et de vos lieux de vacances favoris.

Grâce à Panneau Pocket, la mairie informe en temps réel la population des informations et des alertes.

**Accessible à tous gratuitement**, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Quelques secondes suffisent pour installer Panneau Pocket et mettre en favoris une ou plusieurs communes. Pour ceux qui ne possèdent pas de smartphone mais un ordinateur, il faut saisir dans son moteur de recherche [app.panneau-pocket.com](http://app.panneau-pocket.com)

### Bilan de cette première année de mise en service :

Plus de 200 panneaux publiés pour plus de 151 000 lectures. (Une moyenne de 755 lectures par panneau publié). 1026 appareils (smartphones et tablettes) ont mis Saint Jacques sur Darnétal en favoris. A titre indicatif, nous estimons que cela représente environ 84% des foyers de la commune.

Rédacteur en chef : Frédéric DELAUNAY, Maire

Photographe : Sylvère DAVID

Conception graphique : Manon BECHET

Éditeur : Planète Graphique, création et impression

## LA NOUVELLE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



# Passeport / Carte nationale d'identité

Depuis le 29 mars 2021, la carte nationale d'identité est différente : plus sécurisée, plus pratique et au design modernisé !

Pour une demande de passeport et/ou de pièce d'identité la démarche à suivre est la suivante :

→ Effectuer une pré-demande en ligne : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

→ Prendre rendez-vous dans une mairie équipée d'une station biométrique pour le dépôt de votre dossier (délai d'obtention d'un RDV : 4 à 6 semaines). Vous pouvez retrouver les mairies agréées pour carte nationale d'identité et passeport sur ce lien : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associés/Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI>

Pour rappel, la mairie de Saint-Jacques n'est pas habilitée pour ces demandes de pièces d'identité.

Pour un renouvellement, l'ancien passeport/ pièce d'identité doit être apporté(e).

Pour un mineur, c'est la même procédure. En revanche, le timbre fiscal varie en fonction de l'âge de l'enfant. Les justificatifs restent les mêmes avec en plus la pièce d'identité du parent qui fait la demande.

Lorsque votre titre sera disponible, vous recevrez un SMS. Vous pourrez alors retirer votre passeport aux heures d'ouverture de la mairie concernée.

Lors du retrait, vous devez vous présenter personnellement et munissez-vous de votre ancien titre.

Pour les mineurs, présence obligatoire de toute personne majeure : L'enfant et son responsable doivent se présenter ensemble au guichet, lors du RDV. En revanche, au retrait, la présence du mineur n'est pas obligatoire.

**ATTENTION : 3 mois après la réception du SMS, retour en Préfecture pour destruction.**

### Justificatifs à apporter lors de votre demande :

- Photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes ;
- Pour le passeport un timbre fiscal est demandé. Possibilité de l'acheter en ligne ou dans des bureaux de tabac et Perceptions. <https://timbres.impots.gouv.fr>
- Pour la carte nationale d'identité, un timbre fiscal est demandé uniquement en cas de perte ou de vol de l'ancienne pièce ;
- Justificatif du domicile ;
- Fournir un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois ou votre carte d'identité nationale valide ;
- Justificatif de nationalité française si vous vous trouvez dans une situation particulière (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple) ;
- Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut remplir et signer le formulaire cartonné disponible en mairie).

## Les élections régionales et départementales



**Le 20 juin 2021 et le 27 juin 2021 si second tour.**

**Nous voterons pour les conseillers régionaux et départementaux élus pour 6 ans.**

Ces 2 élections se dérouleront dans le même bureau et en même temps. Le bureau sera divisé en 2 parties : une partie pour les régionales et une partie pour les départementales. Attention, il faudra donc voter 2 fois.

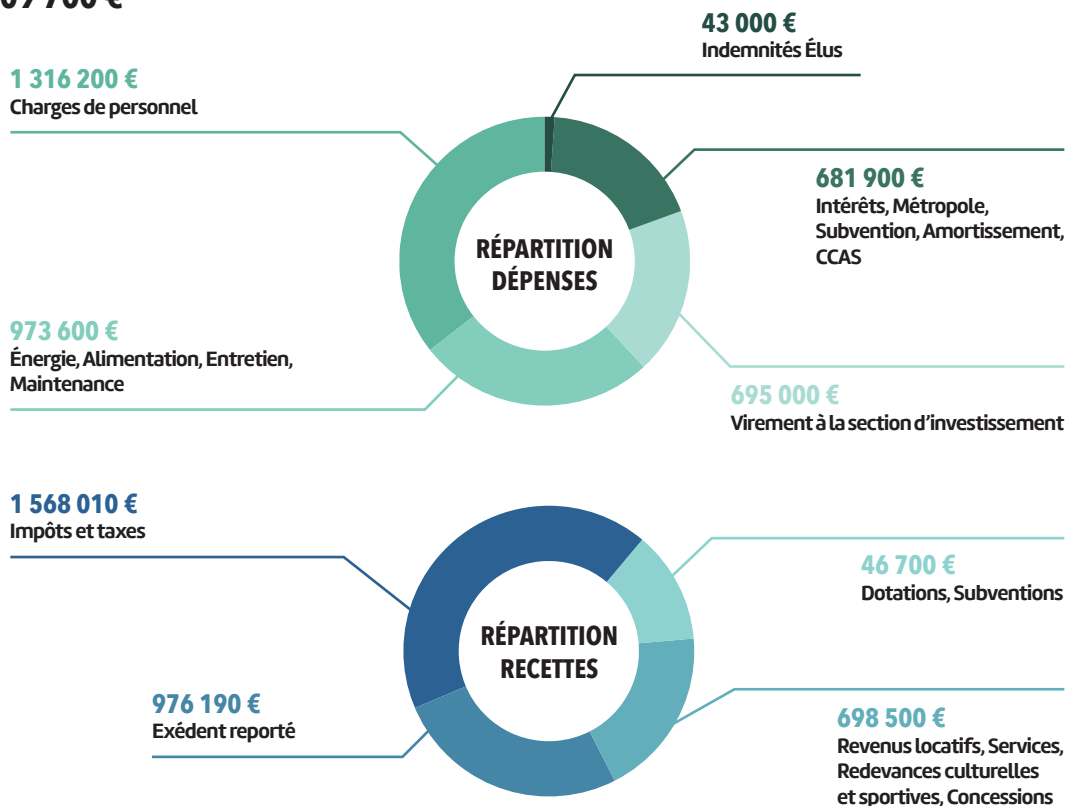
Pour voter lors d'une année d'élection, il faut s'inscrire sur la liste électorale de votre commune **avant au plus tard le 6<sup>e</sup> vendredi précédent le 1<sup>er</sup> tour de scrutin soit le 14 mai 2021 avant minuit** pour ces élections.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale de votre commune sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) ou auprès de votre Mairie directement.

Pour voter, n'oubliez pas de vous munir d'une **pièce d'identité** (article R.60 du code électoral) et de votre carte d'électeur. Sans justificatif d'identité vous ne pourrez pas entrer dans le bureau de vote.

# BUDGET FONCTIONNEMENT 2021

3 709 700 €



Les charges de personnel (35% du budget) sont incompressibles pour assurer le fonctionnement du service public (restauration scolaire, centre de loisirs, médiathèque, écoles, entretiens des bâtiments et des espaces verts, mairie, etc...).

Après avoir doublé l'aide apportée par la Métropole en fin d'année, la municipalité renouvelle son soutien aux associations et reste à leurs côtés pour les accompagner dans cette période difficile.

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION\*

\* Source INSEE

	2008	2013	2018
Population municipale	2 588	2 577	2 961
Population comptée à part	70	70	43
<b>Population totale</b>	<b>2 658</b>	<b>2 647</b>	<b>3 004</b>

## LA DETTE EN CHIFFRES AU 31/12/2019 \*

\* Source ministère de l'Action des Comptes publics

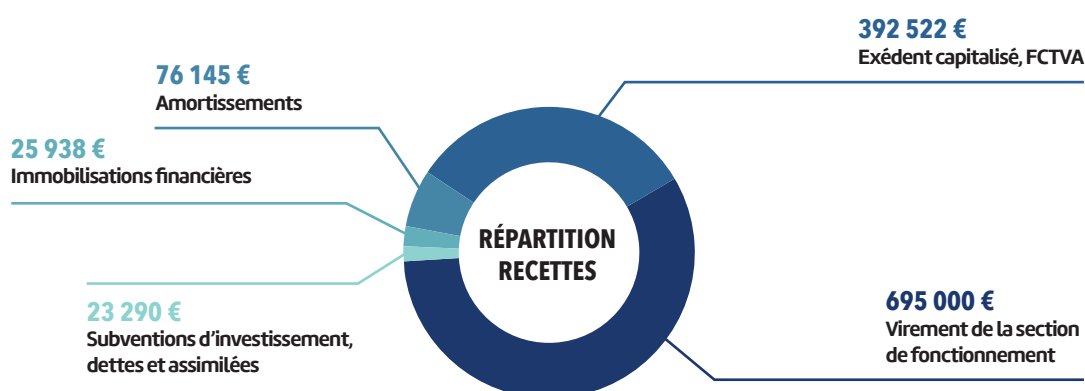
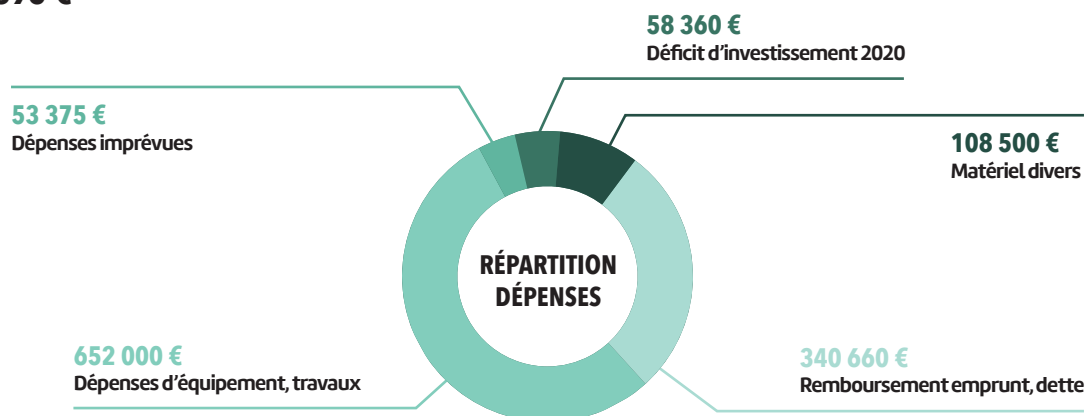
	Saint-Jacques-sur-Darnétal	Moyenne nationale	Bourg de même taille
<b>Encours de la dette</b> €/habitant	1 707	952	703
<b>Annuité de la dette</b> €/habitant	157	115	91
<b>Capacité de désendettement</b>	9 ans	-	-
<b>Encours de la dette</b>	4 717 620 €	-	-

→ Saint-Jacques-sur-Darnétal se classe à la 2170<sup>e</sup> place en terme d'endettement par habitant en ordre décroissant sur l'ensemble des communes de notre pays.

# Budgets et finances

## BUDGET INVESTISSEMENT 2021

1 212 895 €



### PRINCIPAUX TRAVAUX

Toiture Chapelle Quévreville la Milon	20 000 €
Travaux réhabilitation des logements locatifs	150 000 €
Travaux réhabilitation ancienne mairie	200 000 €
Etanchéité toiture complexe sportif et changement chaudière complexe sportif	50 000 €
Maitrise d'Œuvre étude chauffages collectifs	19 000 €
Extension préau école Jules Ferry	21 000 €
Nouvelle entrée école Jules Ferry, aménagement nouveau parking	130 000 €
Remplacement fenêtres mairie	22 000 €
Travaux cour Centre de Loisirs	6 000 €

Pour cette première année, nous avons orienté nos investissements vers les écoles, qui sont notre priorité. L'extension du préau et le déplacement de l'entrée de l'école Jules Ferry apporteront plus de confort et de sécurité à nos enfants.

La réhabilitation de logements est un investissement indispensable car ils sont parfois dans un état proche de l'insalubrité.

Une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage est en cours pour nous aider à réaliser des économies d'énergie.



## Deux nouvelles structures de soin pour plus de confort!



De gauche à droite : Valentin YGOU, Anne PERAN, Thomas VERNEUIL

### → Maison de santé

**La maison de santé, située au 1 rue de Verdun, a ouvert ses portes le lundi 1<sup>er</sup> février après 1 an de travaux.**

Trois jeunes associés, Anne PERAN, Thomas VERNEUIL, médecins généralistes et Valentin YGOU, Masseur-Kinésithérapeute spécialisé en thérapie manuelle et kiné du sport, sont à l'origine du projet de la maison de santé. Ils souhaitent travailler ensemble dans un espace agréable et avec plusieurs professionnels du champ médical et paramédical. « Cela nous permet d'échanger, d'orienter facilement nos patients. Travailler avec des professionnels dans le paramédical nous tenait à cœur » nous confient les Docteurs PERAN et VERNEUIL. Ils ajoutent : « Le résultat est plutôt positif, il reste quelques travaux extérieurs à finaliser et à poser la signalétique », même s'ils déplorent que le Dentiste n'ait pu retrouver un successeur.

**Dans ces 400 m<sup>2</sup> sont en effet regroupés : Valérie DECLERCK, Pédicure-Podologue, Peggy LEFAUX et Nathalie VALLERAN, Infirmières, Klara MAHE, Masseur-Kinésithérapeute, Frédérique AUTONNE, Orthophoniste, Margaux HATTE, Psychologue clinicienne et Hypnothérapeute, et Charlotte VANTORRE, Ostéopathe, trois activités professionnelles nouvelles proposées dans notre commune.**

« Il y a de forts besoins dans notre secteur en orthophonie et en psychothérapie » nous font part les médecins. **Dès le mois de juin, la maison de santé accueillera Magalie BARROS qui viendra compléter l'offre de soins en kinésithérapie.**

Un troisième médecin généraliste est très attendu permettant ainsi dans l'avenir de recevoir et prendre en charge de nouveaux patients. **« La priorité sera donnée aux Saint Jacques et les alentours ».** En effet, les Docteurs PERAN et VERNEUIL ne peuvent répondre favorablement à des demandes de nouveaux patients. Leur charge de travail est importante, environ 1600 patients différents reçus sur une année, avec

des consultations aussi au Castel Saint-Jacques et une activité de gardes en maison médicale et au SAMU de Rouen. Soucieux de leur travail, ils souhaitent prendre le temps nécessaire avec leurs patients actuels, les écouter et les soigner dans de bonnes conditions mais surtout dans des délais raisonnables.

### → Cabinet Kinés

**Madame DRIDI, Masseuse-Kinésithérapeute depuis plus de 19 ans, a ouvert son cabinet au 371 rue des Canadiens fin janvier 2021.** Précédemment, elle exerçait son activité à Rouen : « En tant que Saint Jacques, mon souhait était d'exercer mon activité, depuis ma commune, tout en offrant aux patients un lieu de rééducation et de bien-être, fonctionnel et spacieux », nous relate Madame DRIDI.

Chloé DHAMY, son associée l'a rejointe en février. « Une belle rencontre, une belle dynamique, nous sommes parfaitement en phase » nous confie Madame DRIDI. Toutes les deux partagent la même vision du soin et de l'attention à apporter au patient.

**Le cabinet accueille la patientèle pour tous types de rééducation et notamment le drainage lymphatique, la kiné du sport, la rééducation pédiatrique.** Madame DRIDI pratique également la rééducation périnéale et l'endermologie : « une technique permettant de relancer le processus de réveil cellulaire, naturellement et sans douleur », nous explique Madame DRIDI.

— Entretiens réalisés par Claudine Brunel et Malika Dranguet



De gauche à droite : Madame Chloé DHAMY et Sandrine DRIDI

## DES PRÉDATEURS À SAINT JACQUES !



La présence de population de chenilles urticantes sur la commune de Saint Jacques sur Darnétal est signalée auprès de l'Agence Régionale de Santé de Normandie.

Les poils de ces chenilles présentent des propriétés urticantes et peuvent être à l'origine d'atteintes cutanées, oculaires, respiratoires ou allergiques chez les personnes exposées. Ces effets sur la santé n'impliquent pas nécessairement un contact direct avec les insectes : les poils peuvent rester présents et être urticants même quand les chenilles ne sont plus visibles.

Les premières mesures de prévention consistent à limiter les expositions aux poils de chenilles :

- Éviter de rester sous ou près des arbres colonisés ; ne pas toucher les chenilles ni les nids ou les cocons ;
- Ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint. Les munir de vêtements à longues manches, de pantalons, d'un couvre-chef et éventuellement de lunettes ;
- Éviter de faire sécher du linge sous des arbres contenant encore des nids ;
- Ne pas utiliser du linge (serviette, vêtement) qui a été posé au sol ; veiller au rangement du linge à l'abri des contaminations ;
- Arroser soigneusement les zones concernées de manière à faire disparaître dans le sol les poils urticants et réduire ainsi les risques de contact de l'allergène avec les enfants ;
- Ne pas se frotter les yeux en cas d'exposition.

Plus d'informations sur le site internet de l'ARS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/chenilles-processionnaires-1>

Si vous ne disposez pas d'internet, vous pouvez demander une fiche explicative auprès de Stéphane à la mairie.

## LA BONNE IDÉE !

Afin d'anticiper la prolifération des chenilles processionnaires, la commune a décidé d'une manière écologique de placer quelques nichoirs à mésanges sur quelques arbres impactés en 2020. **Par jour, les mésanges peuvent manger jusqu'à 500 chenilles urticantes.** Nous leur souhaitons une bonne installation dans le parc de la mairie ainsi qu'un bon appétit.

## Réunion de quartier

Une réunion des habitants du hameau de Quévreville s'est déroulée le samedi 6 Février.

Le Maire et Madame Prévot, Directrice adjointe du pôle de proximité à la Métropole ont répondu aux interrogations de la vingtaine d'habitants présents après une présentation du projet de sécurisation de la voirie en entrée de hameau.

Ces aménagements sont prévus pour fin 2021 ou début 2022 si obligation de changer la conduite d'eau potable.

→ Ces travaux attendus depuis plusieurs années doivent participer à la réduction de la vitesse sur cet axe très emprunté et faciliter le déplacement des convois agricoles avec :

- Chicanes ;
- Signalisation au sol ;
- Léger élargissement de chaussée pour protéger les accotements ;
- Petit trottoir pour les piétons.

→ Cet échange très constructif va permettre d'amender et compléter le dispositif prévu :

- Interdiction de cet axe au véhicule de plus de 3t5 si possible ;
- Panneau de signalisation géant en deux parties à l'entrée du hameau.

→ Concernant les inondations récurrentes dans ce secteur, les habitants ont été informés qu'une étude hydraulique était actuellement en cours pour la réalisation d'infrastructures avec la seconde phase des travaux de voirie.

M. le Maire a rappelé que toutes les demandes ne pourront être satisfaites, car l'intérêt commun sera privilégié face aux intérêts particuliers.

## Inondations

Comme le précédent, l'hiver a été très pluvieux et de nombreux secteurs ont subi des inondations.

Avec les services de la Métropole, nous avons recensé l'ensemble des points noirs sur le territoire de notre village. **Les études pour déterminer les aménagements à réaliser sont en cours, ainsi que la planification et programmation de ces investissements.**

Concernant le hameau de Quévreville, la Métropole a mandaté un cabinet d'études pour analyser les travaux hydrauliques nécessaires afin de remédier de façon pérenne à ces inondations périodiques. Le syndicat des bassins versants Cailly, Aubec, Robec, travaille également sur ce sujet.



# Embellissement de notre village



En attendant le printemps, les employés du Centre Technique Municipal ont participé activement à l'embellissement de notre village : Rénovation du terrain pour les boulistes y compris le changement des structures en bois, restauration de la grille d'accès au cimetière, réfection des peintures du chœur de l'église, élagage des tilleuls, sans oublier des travaux dans les écoles pendant les vacances de février.



COÛT DES TRAVAUX  
**37 820 €**  
T.T.C.

## NOUVEAU PARKING

La Métropole Rouen Normandie a implanté un nouveau parking de 9 places devant le presbytère pour améliorer la déserte de la maison de santé et un chemin piéton pour rejoindre la place de l'ancienne mairie. Le revêtement est perméable ce qui préserve le parcours de l'eau ainsi que sa ressource.

L'implantation du parking a été pensée pour conserver les arbres existants et tenir compte de leur système racinaire. Des mats d'éclairage public avec des lampadaires à led ont complété ce nouvel équipement.

## TROTTOIR EN SABLE DE VIGNAT

Un trottoir en sable de vignat a également été créé entre la gendarmerie et le Bourg afin de permettre un cheminement piéton en toute sécurité. Un nouvel abri bus devant la gendarmerie est à la disposition des voyageurs.

## LA VITESSE AU VILLAGE

Notre village et nos petits hameaux sont traversés par de longues lignes droites ou malheureusement la vitesse reste excessive.

Si cette dernière est règlementée par des panneaux 50 ou 30 km/h rien ne nous empêche de la réduire en fonction des cyclistes, des promeneurs, des joggeurs omniprésents dans nos rues en cette crise sanitaire.

**LA VITESSE EST DÉPASSÉE !  
LEVONS LE PIED !**



COÛT DES TRAVAUX  
**31 875 €**  
T.T.C.

Tous ces travaux tiennent compte de la circulation pour les personnes à mobilité réduite.

Fin Mars, de nouveaux aménagements ont été implantés par la Métropole rue des Canadiens, entre la Loge aux Pauvres et la rue du Plis, afin d'obliger les automobilistes à réduire leur vitesse pour la sécurité de tous. Attention, des contrôles seront réalisés par les forces de l'ordre.



# Élection du nouveau Conseil Municipal des Jeunes



Les 147 écoliers de CE2, CM1, CM2 de l'école élémentaire Jules Ferry ont voté le 1<sup>er</sup> février pour élire huit représentants au Conseil Municipal des Jeunes.

Douze candidats, souhaitant s'initier à la vie politique et proposer des idées, des initiatives afin d'améliorer le cadre de vie de notre commune, se sont soumis aux suffrages de leurs camarades. Frédéric Delaunay, Claudine Brunel, Florence Rouas, Silvère David étaient présents lors de ce vote.

Les consignes ont été présentées par Chloé Vitry, Directrice du centre de loisirs, et de Lucas Vitry, animateur. Résultat du scrutin : Thomas, Léa, Maïlie, Léna, Jade, Charlie, Erwan, et Maxence sont élus pour deux ans.

Pour clôturer la matinée les 12 candidats sont repartis avec un sachet de

friandises offert par la municipalité. Cette première étape franchie, il restait à élire le Maire quinze jours plus tard. Le nouveau conseil s'est donc réuni le vendredi 12 février dans la salle du conseil de la mairie en présence de Frédéric Delaunay, Claudine Brunel, de Alice, Maire sortante du dernier CMJ, de Lucas et des membres de la commission jeunesse.

Après le 2<sup>e</sup> tour, c'est Maïlie, élève de CM1, qui a été élue. Ensuite s'est déroulée la **passation de pouvoir** avec Alice. La Maire sortante a remis l'écharpe tricolore à Maïlie qu'elle portera pendant 2 ans, ce qui a fait plaisir à toute l'assemblée !

— Extrait du discours de la Maire sortante, expliquant combien elle a apprécié ce rôle : **« Il faut savoir prendre des décisions. Pendant le mandat, j'ai beaucoup aimé les rencontres avec les personnes âgées, par exemple. Je me souviendrai aussi que nous avons eu une chance énorme, celle d'aller visiter le Sénat ».**

Pour clôturer cette cérémonie, Claudine Brunel a remis aux enfants un lot de trois masques lavables.

Les jeunes élus vont se mettre à présent au travail avec Lucas, chargé de les accompagner pendant ces deux années. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de leurs projets et de leurs évolutions. Pendant toute la procédure, le cérémonial d'une élection traditionnelle a été respecté à la lettre, avec le passage à l'isoloir, le dépôt dans l'urne, et l'émargement avec la carte d'électeur. Un magnifique apprentissage de la démocratie !



## PRIORITÉ JEUNES

Soutiens - Parrainage  
Animations culturelles et sportives

**> COVID 19**  
La Métropole  
à vos côtés

Retrouvez tous les dispositifs d'aide  
et d'accompagnement sur  
[www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr)

La Métropole Rouen Normandie, avec la contribution des acteurs du territoire, vient de lancer la plateforme « **Priorité Jeunes** » destinée à être un outil mobilisable pour tous les jeunes de moins de 25 ans de notre territoire en cette période si particulière. Elle propose des solutions concrètes pour aider les jeunes à appréhender la crise sanitaire et sociale qui les frappe de plein fouet.

Cette aide se décline autour de 4 axes principaux :

- l'agenda des sorties
  - Le soutien psychologique
  - Le parrainage
  - Les autres aides mobilisables sur le territoire.
- <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/priorite-jeunes>

## Notre commune protège les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants.

Les violences faites aux femmes sont universelles. C'est un phénomène que l'on retrouve dans toutes les sociétés, toutes les catégories sociales et toutes les cultures. Elles représentent une atteinte grave aux droits fondamentaux de la personne et sont inacceptables.

Les chiffres et les statistiques révèlent une amplification inquiétante. En moyenne, chaque année en France 220 000 femmes âgées de 18 ans à 75 ans sont victimes de violences dans leur relation de couple. Soit environ 1 femme sur 10. L'auteur peut être le mari, le concubin, le pacsé, le petit-ami, ancien ou actuel, cohabitant ou non. Le plus souvent ces femmes sont aussi des mères dont leur(s) enfant(s) sont co-victimes de ces violences.

Les violences ont des répercussions graves dans le comportement, sur la



**Vous êtes victimes ou témoins de violences conjugales, n'hésitez pas à contacter le 3919, appel anonyme et gratuit.**

santé physique et psychique des victimes et peuvent rendre difficile leur vie intellectuelle, scolaire, professionnelle et relationnelle. La prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes constituent une priorité de l'action du gouvernement et est une responsabilité de tous et toutes. **Dans ce contexte, la municipalité se mobilise dans la protection des victimes et s'engage à répondre à leurs demandes pour lesquelles un éloignement du domicile et un accompagnement sont nécessaires.**

**Ainsi une convention a été signée avec l'association Le Comité d'Action et de Promotion Sociale (C.A.P.S) qui mènera un accompagnement global des femmes victimes de violences conjugales accueillies dans un logement situé sur notre commune.**

L'objectif est d'aider ces femmes et leur(s) enfant(s) à se sécuriser pour reprendre leurs droits sur leur vie.

## Services à la personne : une solution

## pour votre sécurité

Pour donner suite au questionnaire sur le plan de solidarité dans notre journal de janvier, **le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) vous annonce la signature d'une convention de partenariat avec Présence Verte.**



Présence Verte a pour mission de gérer un service de téléassistance. Petit rappel : Présence Verte a été créée il y a 25 ans par la Mutualité Sociale Agricole, Groupama et les aînés ruraux. Grâce à sa politique partenariale de proximité, le service compte aujourd'hui plus de 110 000 abonnés répartis sur la quasi totalité du territoire.

**La mise en place de ce service de téléassistance permet d'apporter une amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. Elle favorise le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap.**

Si vous souhaitez vous abonner à la téléassistance Présence verte ou simplement vous renseigner, merci de contacter l'association dont le siège social se trouve au 32 rue Politzer – 27000 Evreux ; Par téléphone au n° 02 32 23 42 90 du lundi au jeudi : 10h/17h – le vendredi 10h/16h30.

### NOUVEAUTÉ

**Le CCAS prendra en charge les frais d'installation à hauteur de 45€ TTC pour l'offre Activ'Zen. Cette dernière s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle, en restant autonome mais jamais seule.**

Conditions d'attribution : Abonné non imposable (référence ligne 14) de la feuille d'imposition sur les revenus selon le barème, et hors bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie). Pour plus de renseignements, merci de contacter la mairie au 02 35 23 42 15.

Une téléassistance professionnelle 24h/24 et 7j/7, et un matériel performant de dernière génération.

Nos solutions pour les foyers et les résidences vous permettant d'équiper l'ensemble de vos résidents d'un système de téléassistance fiable et simple d'utilisation.





Tous les ans, plus de 165 000 enfants sont victimes d'agressions sexuelles. 700 000 enfants sont victimes de harcèlement scolaire.



En 2018, selon les derniers chiffres disponibles 1 enfant sur 5 en moyenne meurt tous les 5 jours suite à de la violence familiale.

## Notre commune contribue à la protection de l'enfance.

« Libérer sa parole en déposant des mots des dessins dans des boîtes aux lettres de l'association Les Papillons. »

Il est souvent difficile, voire parfois impossible, pour un mineur d'évoquer des situations de violences psychologiques, verbales, physiques, sexuelles sur sa personne. L'association *Les Papillons*, fondée en avril 2019 par Laurent BOYET, victime de viol pendant son enfance, a eu ainsi l'idée, pour favoriser la parole des enfants, de poser des boîtes aux lettres dans des lieux stratégiques.

Notre commune a signé une convention avec l'association *Les Papillons* reconnue d'utilité publique. 3 boîtes aux lettres seront installées dans des lieux fréquentés par les jeunes, soit dans les halls du Centre de loisirs de l'espace Gabrièle et Bernard Deneuve, du complexe sportif et dans l'entrée de la gymnastique sportive.

Madame Blache, bénévole référente de l'association *Les Papillons*, est venue rencontrer le vendredi 26 mars la directrice du centre de loisirs, Madame VITRY, le président de l'USSJ, Monsieur BATTAGLIA, pour leur expliquer l'intérêt et la démarche de ces boîtes aux lettres.

Il s'agit pour des enfants, potentiellement en danger, de déposer discrètement des mots, des dessins sur leur souffrance afin de les aider à sortir du silence. Un autre bénévole est chargé par la suite de relever les mots 2 à 3 fois la semaine et de les transmettre, de manière confidentielle, à l'association *Les Papillons*.

En fonction des faits rapportés par les enfants, l'association contactera soit la Cellule de Recueil et d'Information Préoccupante (C.R.I.P), soit la directrice du centre de loisirs ou les professeurs des activités sportives. L'enfant sera vu par ces derniers et sera informé que sa parole a été prise en considération et que nous allons l'aider.

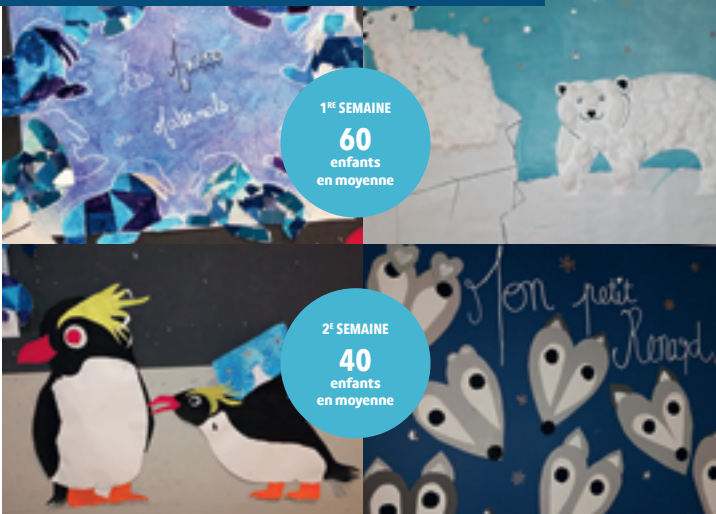
Madame Blache viendra ensuite présenter le dispositif aux enfants fréquentant le centre de loisirs et insistera sur le fait qu'ils ont des droits et que nous sommes là pour les protéger. Des flyers leur seront également remis. Elle en fera de même dès lors que les activités sportives reprendront.

Si toutefois, vous êtes témoins ou inquiets quant au comportement ou aux conditions de vie d'un mineur, vous pouvez contacter le :

**119**

**Allo Enfance en Danger**  
appel gratuit et confidentiel

## Accueil de loisirs



### Accueil de loisirs Vacances d'hiver du Lundi 22 Février au Vendredi 5 Mars 2021

Cette période d'accueil de loisirs s'est déroulée sous le thème : « Les animaux polaires »

L'équipe d'animation composée de 2 directrices et 8 animateurs dont 4 stagiaires a proposé aux enfants des activités manuelles, sportives et culturelles en rapport avec le thème du projet.

En revanche, aucune sortie n'a été possible au vu des restrictions sanitaires.

Ces deux semaines ont été appréciées.

Les parents ont remercié l'équipe pour l'intérêt porté aux enfants, pour leurs compétences et leur écoute auprès de tous et toutes.



# Agenda culturel

Les rendez-vous de Saint-Jacques ainsi que le Festival Rock et variété urbaine prévus entre février et mai ont été annulés et sont reportés sur l'année 2022.

Le concert de JAZZ, Promoswing par « Les feeling Stompers » orchestre de Jazz New Orléans est actuellement maintenu au jeudi 10 juin.

## 10 JUIN JAZZ, Promoswing

JUIN

Salle l'Entre Seine  
20H30 - Tarif E

FEELING STOMPERS

L'association PROMOSWING avec les « Feeling Stompers », orchestre de Jazz New Orléans, vous interpréteront de façon personnelle des morceaux tirés de l'immense répertoire « middle jazz » parmi lesquels figurent quelques grands standards. Les Feeling Stompers se sont produits à différents festivals de Jazz club et ont aussi accompagné des grands solistes du New Orléans.

Et puisqu'un regain d'intérêt pour la danse Swing que l'on appelle « Lindy Hop » est porté, un couple de moniteur de danse sera présent. Vous assisterez à des démonstrations très spectaculaires durant le concert et pour ceux ou celles qui souhaitent danser, des pas vous seront présentés.



### TARIFS DES SPECTACLES

A : 24 € — B : 20 € — C : 16 € — D : € — E : 10 € — F : 8 € — G : 6 € — H : 4 €

## BONNE NOUVELLE !

Les spectacles de la Commedia Dell'Arte « Les deux billets » et « Les Amants de Vérone » initialement programmés le 19 mars 2021 pourront être joués le **mardi 29 juin**. Nous avons décidé, pour cette année, d'intégrer le Festival de la Commedia Dell'Arte qui se déroulera du 29 juin au 10 juillet dans différentes villes de la Métropole.

## 29 JUIN LA COMMEDIA D'ELLE ARTE

Salle l'Entre-Seine



### 17H30 — « LES DEUX BILLETS »

de Jean-Pierre Claris de Florian  
**GRATUIT** — À réserver en Mairie

**Spectacle pour enfant de 30 minutes.**  
Ne manquez pas Arlequin, Scapin et Argentine qui émouvront et amuseront par leur bouffonnerie.

### 20H00 — « LES AMANTS DE VÉRONE »

de Shakespeare

**TARIFS : E (adultes) et F (enfants de 6 à 14 ans)** — À réserver sur BilletRéduc, Helloasso, et office du tourisme de Rouen.

Vous assisterez à une comédie rocambolesque, joyeuse, rythmée par des combats, des chants, des danses. **Rendez-vous familial pour 1h de spectacle** où dialogues loufoques et retournements de situation hilarants ne vous laisseront pas indifférents !



## « Au fil du temps »



De gauche à droite : Philippe MARIE, Yves LECASSE, Guy DESSAUW et Jean-François BOSSIERE.

« Au fil du temps », c'est le titre de la brochure annuelle éditée par le Club Patrimoine de l'association Imagin'aire.



Depuis la création de ce club, en 2011, ses adhérents ont effectué avec passion de nombreuses recherches sur l'histoire de notre commune. Outre les expositions de chaque année, ils avaient pour projet de **faire partager le résultat de leurs travaux aux Saint-Jacquaises et aux Saint-Jacquais, par l'édition de 4 livrets**. Différents thèmes, aussi intéressants les uns que les autres et fruits d'un travail méticuleux, sont abordés, illustrés de gravures anciennes et de photographies actuelles. Vous pourrez

connaître alors l'origine de notre village et son évolution jusqu'en 2020, le quotidien et les us et coutumes de nos ancêtres ; avoir des connaissances sur l'étude de son paysage, de son environnement et sur les changements de ses infrastructures. Le Club du patrimoine relate également l'origine des différents hameaux et l'histoire de Quéreville-la-Milon, sans oublier d'évoquer la vie du village durant les trois grandes guerres, ainsi que les personnes qui ont contribué à sa mémoire.

Projet aboutit puisque **le 19 mars est paru le premier livret intitulé : « Le Village »!**

167 livrets ont déjà été achetés en souscription, dont environ 15% en dehors de notre commune. Les trois autres livrets doivent être édités en novembre 2021, en mars et en décembre 2022.

Un ouvrage de qualité et qui contribue à la connaissance de l'histoire de notre commune !

Vous pouvez retrouver le premier livret, en vente libre, au P'tit Saint Jacques.

## PROJET DE STAGE « STREET ART »

**Du 12 au 16 juillet 2021**

À partir de 15 ans – Place limitée

Nicolas Leconte, du collectif artistes À 31, est un graffeur professionnel talentueux depuis plus de 15 ans. Il mettra en valeur le mur extérieur de l'école maternelle Duval-Legay accompagné de jeunes adolescents de notre commune. L'occasion de revisiter cette façade avec un projet artistique.

→ Ce projet sera présenté au prochain Conseil Municipal. Les modalités seront communiquées sur les supports d'information.





## USSJ GYM SPORTIVE

La crise sanitaire ne permet pas encore la reprise du sport amateur en salle. La gym sportive tente de s'adapter et a installé depuis mars, avec le soutien de la mairie et de l'omnisport ses tapis et poutres à l'extérieur afin de permettre, en fonction du temps, la reprise de cours.



## De l'intérieur à l'extérieur

### BONJOUR JOSÉPHA, POUVEZ-VOUS PRÉSENTER VOTRE ASSOCIATION ?

Le club existe depuis 25 ans et compte cette année 270 licenciés. On y pratique de la gym sportive pour tous.

### QU'ENTENDEZ-VOUS PAR GYM SPORTIVE POUR TOUS ?

Nous touchons un public très varié. Nos séniors sont encadrés par Chantal BAGUELIN, coach depuis la création. Il s'agit de gym douce, aidant à un bon maintien physique. On y travaille la motricité, la souplesse et le renforcement musculaire en douceur.

Des cours gym douce ou renforcement musculaire plus dynamiques sont proposés par Arthur et Damien pour les adultes.

Ensuite il y a des cours de gymnastique pour les plus jeunes, du baby (dès 14 mois), en passant par l'école de gym (apprentissage de la gym) jusqu'à 6 ans et ensuite des cours loisirs et des cours compétition.

### IL ME SEMBLE QU'IL Y A DES NOUVEAUX CETTE SAISON ?

Effectivement, le club a la chance de bénéficier d'un coach diplômé pour le public Handi, en toute logique nous avons souhaité mettre ses capacités à l'œuvre en ouvrant en janvier 2020/2021 ce cours.

Il compte pour le moment deux petits sportifs avec l'espoir d'accueillir de nouveaux adhérents. Pour garder une qualité de travail optimale, les cours s'organiseront avec 5 ou 6 enfants. Le coach travaille

sur la peur, l'estime de soi, la confiance en soi et la motricité. Pour ne rien vous cacher nous aimerions ouvrir aussi ce cours aux adultes et nous commençons à démarcher une structure, à suivre...

Puis nous avons ouvert dès septembre 2020 une section Parkour, plus connu sous le nom Freestyle. Le Parkour nous a permis de retrouver un public un peu perdu, nos ados et surtout les garçons qui boudent la gym; c'est plutôt bon enfant. Le retour est positif, nous pensons ouvrir un deuxième créneau dès septembre prochain.

### MALGRÉ CETTE CRISE SANITAIRE COMPLEXE AVEZ-VOUS GARDÉ DES LIENS AVEC VOS ADHÉRENTS ?

Je l'espère bien, avec plusieurs pistes, via une tombola à Noël, des cours sur notre facebook proposés bénévolement par les coaches pour nos sections loisirs, du renforcement musculaire en visio. Nous avons même réussi à organiser une compétition interne au club via des vidéos afin de garder l'esprit sportif.

Depuis mars nous sommes heureux de proposer des cours en extérieur.

Le retour des enfants, des parents et des coaches est extra positif. Ce qui manque le plus de façon générale est ce côté social humain et le bien être apporté par le sport.

### AVEZ-VOUS DES PERSPECTIVES POUR LA SAISON PROCHAINE ?

Retrouver notre salle et nos adhérents ! Remettre le pied à l'étrier en compétition

et continuer de développer nos activités grâce au travail des coaches qui sont d'un dévouement sans faille. J'en profite pour les remercier pour leur investissement.

Nous aimerions faire découvrir notre sport à travers une journée découverte quand les conditions sanitaires le permettront

### VOUS AVEZ EU RÉCEMMENT LA VISITE DE RADIO CRISTAL ?

Effectivement un journaliste est venu interviewer les licenciés ainsi que nos membres. Nous avons évoqué toute la problématique liée à cette crise sanitaire en apportant des solutions à court terme.

Nous sommes à la recherche de sponsors mais malheureusement le contexte actuel ne favorise pas nos démarches. Nous devons investir dans un praticable (structure pour la pratique de la gym au sol), qui a un coût de 40 mille euros, et le matériel commence à montrer des signes d'usure, il va devoir être renouvelé. Puisque vous m'en donnez l'occasion je profite de faire un appel à d'éventuels donateurs, (matériel, tenues sportives, aide physique, pécunier) tout don nous sera d'une grande aide.

Je tiens à remercier le nouveau bureau, les coaches et tous ceux qui ont apporté ou apportent leur aide au sein de l'association.

Merci aux parents de répondre présents à nos diverses sollicitations.

— Interview de Josépha BRUGOT, Présidente du Club Gymnastique Sportive de Saint-Jacques depuis septembre 2020, réalisé par Jean-Luc DEMBOWIAK.



## Réunion du Conseil Municipal du 13 Février 2021

Extraits :

Délibération N° 2021-009 – Aide aux particuliers pour la destruction de nid de frelons asiatiques

La commission des finances propose de renouveler l'aide aux particuliers pour la destruction de nid de frelons sous condition de renouvellement des aides proposées par la Métropole et le Département. Selon les modalités suivantes :

- Être habitant de la commune (particulier propriétaire ou occupant du terrain où se trouve le nid),
- Contacter obligatoirement le GDMA (guichet unique) pour obtenir la liste des prestataires agréés (liste diffusée par la Préfecture de Seine Maritime),
- Présenter une facture acquittée relative à la destruction, à leur domicile, d'un nid de frelons asiatiques par une des entreprises agréées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide le maintien des conditions ci-dessus présentées et ce pour l'année 2021.

...

• **Décision N° 2021/001** : Signature de la convention de mise à disposition d'un système, gratuit pour notre commune, d'alerte à la population par SMS au profit des communes de la Métropole.

• **Décision N° 2021/002** : Signature de la convention tripartite d'entretien des équipements sur le domaine public, pour les aménagements sur la RN31 sur le territoire de la commune. Signataires de cette convention : Commune de Saint Jacques sur Darnétal, Métropole Rouen Normandie, Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest.

...

### • Contournement Est

Une délibération a été votée le 8 février dernier concernant le retrait de la métropole dans le financement du projet de contournement est. J'ai toujours été contre ce projet, en 1995 j'étais adhérent de l'association de défense qui s'était constitué pour s'opposer à ce que notre village soit coupé en deux par cette nouvelle liaison routière.

En plus des arguments écologiques (production d'empreinte carbone), des arguments économiques (coût d'un milliard d'euros), des exploitations agricoles coupées en deux, des terres agricoles urbanisées, un viaduc pour traverser la vallée de l'aubette dénaturant le paysage, le caractère rural perdu de notre village. Lorsqu'une infrastructure routière est créée et qu'un échangeur très proche en permet l'accès, les zones industrielles ne se font pas attendre et défigure le paysage.

Enfin, une infrastructure routière avec un péage freinera les usagers à l'emprunter (voir A151) et ne réglera pas les problèmes de circulations actuelles. La majorité municipale partageait ma position à une large majorité. Seul un élu, était favorable à ce projet, quatre élus étaient quant à eux indécis. La minorité à confirmer son positionnement contre le contournement sur les réseaux sociaux. J'ai donc voté contre ce projet de contournement.

**À l'issue de cette réunion, les saint-jacquois présents ont pu poser des questions aux élus. Ce quart d'heure citoyen a permis des échanges enrichissants et constructifs pour les participants comme pour les élus.**

## Réunion du Conseil Municipal du 20 Mars 2021

Extrait :

...

Délibération N° 2021-029 portant subventions USSJ Monisports

- Versement d'une subvention d'investissement annuelle à hauteur de 2.900 € : L'USSJ commande le matériel dans la limite de l'enveloppe fixée, cette subvention sera versée de façon globale ou fractionnée, après vérification des justificatifs présentés (factures 2021). La commune prend à sa charge réparties sur les années 2021 et 2022 l'acquisition

# Les échos des réunions

## du Conseil Municipal

d'un photocopieur. Le contrat d'entretien et des copies restant à la charge de l'USSJ Omnisports.

- Concernant l'emploi administratif de l'association sous contrat aidé, celui-ci ne peut plus bénéficier de l'aide, son contrat prenant fin le 30 avril 2021. L'USSJ Omnisports souhaite cependant conserver dans ces effectifs ce salarié qui fera valoir ses droits à la retraite en décembre 2022. Une prise en charge de 50 % du reste à payer de l'employeur, et ce dans la limite de 7.000 € maximum, qui pourra être versée de façon fractionnée sur présentation des justificatifs de versements de salaires. Pour l'année 2022, une participation de 9.000 € est proposée, elle sera réétudiée lors du prochain budget 2022. Ce montant sera donné à titre d'information à l'USSJ OMNISPORTS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable et selon les conditions précitées aux versements de ces subventions.

...

Délibération N° 2021-034 portant devenir de l'ancienne supérette

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu de M. et Mme PEUGNET, pharmaciens, qui souhaitent se porter acquéreur de la parcelle de l'ancienne supérette propriété de la commune, pour y construire une pharmacie qui apporterait bon nombre de services qu'ils ne peuvent offrir dans l'actuelle. Un échange s'est tenu sur cette possible cession.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 22 voix « POUR » (MM. DELAUNAY, DEMBOWIAK, QUESSE, FOURAY, DAVID, FOURNIER par procuration, DELCERCK, DÉPARDÉ, MARCHAL par procuration, FOUTEL, LEVASSEUR, Mmes BRUNEL, DRANGUET, HEBERT, LACROIX-MÉNAGE, ROUAS, BENSLIMAN, HACHÉ par procuration, GUÉDIDA par procuration, BELLOT, PAIN, BARON) et 1 « ABS-TENTION (M. MOLZA), autorise Monsieur le Maire à engager les études nécessaires pour la faisabilité de la vente du bâtiment de l'ancienne supérette, sise au 1087 rue du Général de Gaulle.

**Dans ce bulletin, nous ne pouvons pas retranscrire l'intégralité des comptes-rendus. Vous pouvez les retrouver sur le site internet de la commune ou nous vous les ferons parvenir par courrier si vous le souhaitez. Il suffit de les demander auprès de Stéphane à la Mairie.**

## Expression de la minorité municipale

Les budgets 2021 ont été adoptés le 20 mars. Nous pouvons le ré-affirmer : notre commune n'est pas ruinée. Le travail mené durant 6 ans a permis à la nouvelle équipe d'aborder cet exercice en ayant retrouvé des marges de manœuvre. Sans remettre en cause les montants, nous regrettons les priorités de la majorité : pas d'effort pour les associations, une subvention injustifiée pour une entreprise privée, pas d'action pour les économies d'énergie des bâtiments communaux, retrait du projet de logements dans l'ancienne mairie.. Notre groupe s'oppose à ce budget.

Après avoir abandonné plusieurs de ses engagements, la majorité a renoncé au séminaire d'élus programmé et annoncé dans la presse autour de l'aménagement du centre-bourg. Fidèle à ses engagements, notre groupe a imaginé un projet global. Nous allons bientôt le proposer afin de recueillir vos avis.

Pour recevoir nos publications par mail, contactez-nous à [saintjacques-avenir@orange.fr](mailto:saintjacques-avenir@orange.fr)

Les élus du groupe Saint Jacques, un Avenir ensemble

# Informations et numéros utiles



## MAIRIE



### LA MAIRIE DE SAINT-JACQUES SUR-DARNÉTAL EST OUVERTE :

**Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :**  
de 13H30 à 17H30  
**Mercredi :** de 9H00 à 12H00  
**Le samedi uniquement sur rendez-vous**

📍 20 rue de Verdun – 76160  
Saint-Jacques-Sur-Darnétal

☎ Téléphone : 02 35 23 42 15

@ [mairie@mairie-st-jacques.fr](mailto:mairie@mairie-st-jacques.fr)

Site : [www.mairie-st-jacques.fr](http://www.mairie-st-jacques.fr)

### LA MÉDIATHÈQUE

02 35 23 20 32  
[bibliotheque@mairie-st-jacques.fr](mailto:bibliotheque@mairie-st-jacques.fr)

### ATELIER THÉÂTRE

Se renseigner à la Médiathèque

### SERVICE JEUNESSE

02 35 23 54 43

### SERVICE TECHNIQUES

02 35 23 80 61

### ÉCOLES COMMUNALES

**École maternelle Duval-Legay**  
02 35 23 42 16

**École élémentaire Jules Ferry**  
02 35 23 43 20



### PAROISSE SAINT JACQUES

02 35 23 42 07

Permanences **du mercredi au vendredi sur rendez-vous.**  
**Le samedi de 10h à 12h sans rendez-vous**



## MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

Maison de santé, rue de Verdun

### GÉNÉRALISTES

**Thomas VERNEUIL  
et Anne PÉRAN**  
Doctolib ou 02 35 52 30 12

### KINÉS

**Valentin YGOU et Klara MAHÉ**  
06 28 59 13 25

### PSYCHOLOGUE

**Margaux HATTE**  
Doctolib ou 06 99 46 13 53

### ORTHOPHONISTE

**Frédérique AUTONNE**  
06 14 65 07 10

### PÉDICURE - PODOLOGUE

**Valérie Declerck**  
Doctolib ou 06 22 63 83 61

### INFIRMIÈRES

**Peggy LEFAUX et  
Nathalie VALLERAN**  
Doctolib ou 06 47 89 99 74

### OSTÉOPATHE

**M<sup>me</sup> Charlotte VANTORRE**  
07 49 57 02 21

Cabinet les Peupliers,  
2A rue des Peupliers

### GÉNÉRALISTE :

**Stéphane DODART**  
07 62 23 46 78

### INFIRMIÈRES :

**Audrey PRICE-DODART**  
06 37 25 76 96

**Stéphanie LETELLIER-BEAUMONT**  
06 50 21 60 16

Cabinet kiné, 371 rue des Canadiens

**Sandrine DRIDI**  
06 64 41 03 23

**Chloé DHAMY**  
06 26 11 17 35

**MÉDECIN DE GARDE** 116 117

**SAMU** 15 ou 112

### PHARMACIENS

**Caroline et Mathieu PEUGNET**  
02 35 23 43 32

**Pharmacie de garde** 32 37

### DÉFIBRILLATEURS

*Un simple geste peut sauver une vie – respectez ces matériels*  
Disponible 24h/24H

Ils sont situés :

- **Au complexe sportif**, 1 rue du stade à l'entrée de la salle omnisports
- **Au centre commercial**, rue du Général de Gaulle près du bureau de poste
- **À l'Espace Gabrielle et Bernard Deneuve**, 55 rue du plis
- **À la salle polyvalente l'Entre-Seine**, 1 passage de la chaudière
- **À la Mairie**, 20 rue de Verdun

### CENTRE ANTI POISON

02 35 88 44 00

### URGENCES VÉTÉRINAIRES

02 35 36 30 00



### GENDARMERIE NATIONALE

02 35 08 35 88

**ENFANCE EN DANGER** 119

**VIOLENCES FEMMES** 39 19

**URGENCE SÉCURITÉ GAZ**

0800 473 333



## MÉTROPOLE

**N° vert : 0 800 021 021**

Eau – Assainissement – Ordures ménagères – Déchets recyclables et verts – Voiries – Réseaux et éclairage public – Collecte de verre – Distribution de sacs – Transport en commun – Développement économique – Aménagement urbain.